

Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES)

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire (le "Bénéficiaire") mettra en œuvre la composante Financement du Projet d'Investissement du Programme de Renforcement du Système d'Enseignement Primaire (le "Projet") avec la participation du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), comme indiqué dans la Convention de Financement. L'Association internationale de développement (l'"Association"), a accepté de fournir un financement pour le projet, comme indiqué dans le(s) accord(s) mentionné(s).
2. Le bénéficiaire doit s'assurer que le projet est réalisé conformément aux normes environnementales et sociales (NES) et au présent plan d'engagement environnemental et social (PEES), d'une manière acceptable pour l'Association. Le PEES fait partie intégrante de la convention de financement. Sauf définition contraire dans le présent PEES, les termes en majuscules utilisés dans le présent PEES ont la signification qui leur est donnée dans la ou les conventions visées.
3. Sans limitation de ce qui précède, le présent PEES définit les mesures et actions matérielles que le bénéficiaire doit réaliser ou faire réaliser, y compris, le cas échéant, les délais des actions et mesures, les dispositions institutionnelles, de dotation en personnel, de formation, de suivi et de rapport, et la gestion des griefs. Le PEES définit également les instruments environnementaux et sociaux (E&S) qui doivent être adoptés et mis en œuvre dans le cadre du Projet, tous devant faire l'objet d'une consultation et d'une publication préalables, conformément à la NES, et dont la forme et le contenu sont acceptables pour l'Association. Une fois adoptés, lesdits instruments E&S peuvent être révisés avec l'accord écrit préalable de l'Association.
4. Comme convenu par l'Association et le bénéficiaire, le présent PEES pourra être révisé, si nécessaire, au cours de la mise en œuvre du projet, afin de refléter des situations imprévues ou des changements survenus dans le cadre du Projet entraînant une évolution des risques et des effets durant la mise en œuvre de celui-ci. Dans de telles circonstances, le bénéficiaire, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, et l'Association conviennent de mettre à jour le PEES pour refléter ces changements par un échange de lettres signées entre l'Association et le bénéficiaire représenté par le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Le Bénéficiaire publiera rapidement le PEES mis à jour.

NB : Pour tout besoin de consultation, le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) est disponible

- Au Centre National de Matériels Scientifiques (CNMS), situé le carrefour du Lycée classique et celui de l'Église Saint Jean, voir Point Focal du Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire de la Côte d'Ivoire ;
- À l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) sis à Cocody-Angré, 8e Tranche, Non loin du Carrefour Prière ;
- À l'Unité de Gestion du Projet PAPSE, sis à Cocody II Plateaux, 7ème Tranche, en face du Groupe Scolaire Les Papillons. Tél : (+227) 27 22 55 94 40, E-mail : info@papse-ci.org – site : www.papse.ci – Facebook : @papse.ci.

Téléchargez le Plan d'engagement environnemental et social (PEES) en pièce jointe ou à partir du lien suivant :